

Location provisoire d'une cabine mobile moyenne tension



Cabine mobile en location chez un client

Un nouveau service à votre disposition

Votre activité nécessite une fourniture d'électricité moyenne tension, mais votre site de production n'est pas encore équipé d'un poste de transformation ou le vôtre est indisponible momentanément.

LYDEC met à votre disposition, pour une durée limitée, une cabine mobile qui vous permet de bénéficier de l'électricité moyenne tension.

LYDEC réalise, également, tous les travaux d'installation, de mise en service et d'enlèvement de la cabine mobile.

Pourquoi louer provisoirement une cabine mobile moyenne tension ?

Grâce à la location d'une cabine mobile, vous pouvez :

- bénéficier, pour une durée limitée, d'un poste de transformation moyenne tension vous permettant d'alimenter provisoirement votre site pendant la période des travaux ;
- éviter les pertes de production causées par l'indisponibilité de votre poste de transformation.

Contenu de la prestation

Le service que nous vous proposons comprend :

- l'étude préalable à la mise en place de la cabine mobile ;
- le transport, la mise à disposition de la cabine mobile et du transformateur ;
- l'installation et le raccordement de la cabine mobile au réseau moyenne tension de LYDEC ;
- la mise hors tension et l'enlèvement de la cabine et du transformateur à la fin de la location.



Cabine mobile en cours d'installation chez un client



Durée de la location

La durée de location de la cabine mobile est d'un mois au minimum et ne peut excéder 2 mois sauf cas exceptionnel. Tout mois supplémentaire entamé est redevable au client.



Raccordement d'une cabine mobile chez un client par des agents LYDEC

Comment bénéficier de ce service ?

Pour bénéficier de cette prestation, il vous suffit de contacter le Service Relations avec les Grandes Entreprises.

Dès réception de votre demande, notre service technique se rendra sur votre site afin d'examiner avec vous l'emplacement de la cabine mobile et le mode de raccordement au réseau moyenne tension.

Le Service Relations avec les Grandes Entreprises vous adressera, sauf cas exceptionnel, dans un délai maximum de 12 jours à compter de la réception de votre demande, un devis pour l'installation et la location d'une cabine mobile.

Après règlement du devis, LYDEC procède à l'installation et au raccordement de la cabine.



Notre Service Relations avec les Grandes Entreprises est à votre écoute du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 aux coordonnées suivantes :

022 54 90 00

Fax : 022 54 90 01 - e-mail : entreprises@lydec.co.ma